

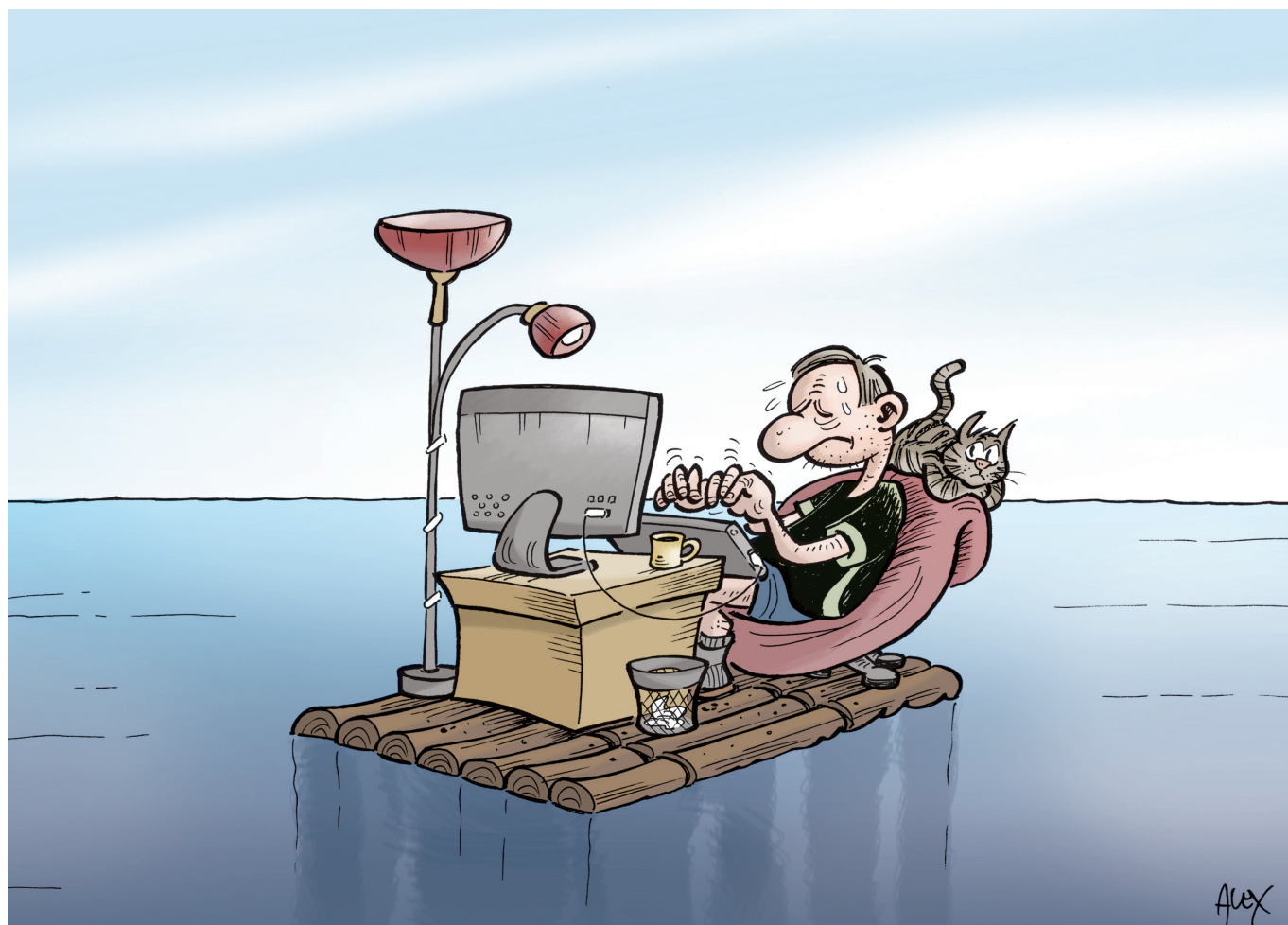
Rapport d'activité sur le Secteur des relations extérieures

—
2021



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK



Chancellerie d'Etat CHA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg
T +41 26 305 10 45
chancellerie@fr.ch, www.fr.ch/cha

—

Mars 2022

—

© Alex publié dans La Liberté du 24 mars 2021

—

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Table des matières

Table des matières	3		
Introduction	4		
1 Fribourg sur la scène fédérale	5		
Dossiers prioritaires	5		
Loi Covid-19	5		
PA22+ et Initiatives sur les pesticides	6		
Economie sucrière	6		
Loi CO2	6		
Frein à la hausse des coûts LAMal	6		
Initiative 10%	7		
Message culture	7		
Soutien aux médias	7		
Vote électronique	8		
Imposition du logement	10		
Transport régional des voyageurs	10		
Loi sur le profil ADN	10		
2 Fribourg sur la scène intercantonale	11		
La CdC	11		
Covid-19	11		
Accord institutionnel	12		
ANS	12		
La CGSO	12		
Loi Covid-19	12		
La RCS	13		
Assemblée générale et Forum 2021	13		
Projets fribourgeois	13		
Bilinguisme	13		
3 Fribourg sur la scène internationale	15		
Région Grand Est	15		
ARE	15		
4 Directions : collaborations intercantionales	17		
DICS	17		
Collaborations intercantionales	17		
Echanges scolaires	18		
DSJ	18		
Collaborations intercantionales	18		
DIAF	19		
Collaborations intercantionales	19		
DEE	19		
Collaborations intercantionales	19		
Nouvelle Politique Régionale	19		
DSAS	20		
Collaborations intercantionales	20		
		DFIN	21
		Collaborations intercantionales	21
		La péréquation financière	22
		DAEC	22
		Collaborations intercantionales	22
		Chancellerie d'Etat	23
		Collaborations intercantionales	23
		Promotion de l'image du canton de Fribourg	23
		Annexes	25
		Annexe I : Consultations fédérales	25
		Annexe II : Conférences des directeurs cantonaux	30
		Annexe III : Présidences et vice-présidences	32
		Annexe IV : Conventions intercantionales	34
		Annexe V : Activités du Secteur des relations extérieures	35

Introduction



©Alex publié dans La Liberté du 19 mai 2021

"Continuez à garder vos distances". Personne n'aurait pu le prévoir. En 2021, le coronavirus nous tenait toujours bien en main, y compris dans le domaine des relations extérieures. Pendant des mois, notre équipe a été réduite car nous avons prêté main-forte à la task force cantonale Covid-19. De plus, il n'a pas toujours été possible de mener à bien notre mission de rencontre et d'échange.

A partir du milieu de l'année, les consultations sur la pandémie de Covid-19 ont été menées par la Chancellerie d'Etat et le Secteur des relations extérieures s'est chargé de la coordination. Environ 25 consultations sont passées entre nos mains, parfois avec des délais de réponse très courts (de quatre à six jours). Les cantons ont ainsi eu davantage leur mot à dire, mais un retour d'information fondé n'était guère possible.

Le travail dans la Berne fédérale s'est poursuivi à peu près normalement. Grâce aux bons contacts avec les parlementaires fédéraux, les intérêts de Fribourg ont bien été défendus. Pour exemple, dans le domaine de la santé : grâce au paquet de mesures visant à réduire les coûts, les cantons pourront à l'avenir réaliser des projets pilotes, ce qui va tout à fait dans le sens du canton de Fribourg.

En ce qui concerne les mesures de promotion de la culture, la question s'est posée de savoir si un pourcentage des recettes des services de streaming devait être utilisé pour la création cinématographique

suisse indépendante. Le canton de Fribourg souhaitait maintenir un pourcentage de l'impôt à hauteur de 4% pour les plateformes de streaming, ce que le Parlement a décidé. Un référendum a toutefois été annoncé.

La loi Covid-19 a été votée à deux reprises. Par deux fois, les électeurs ont dit oui, comme le souhaitait le canton. Fribourg a mené campagne notamment à travers la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale, ce qui montre l'importance des réseaux pour notre canton.

Dès le printemps, la situation autour du Covid-19 s'est quelque peu apaisée. Des rencontres sont devenues possibles. Le Conseil d'Etat a rendu visite au Gouvernement valaisan et a profité de riches échanges. Le Secteur des relations extérieures a organisé en octobre une manifestation avec les hauts cadres de la Berne fédérale. Environ 90 personnes y ont participé.

En décembre, une délégation autour du Directeur de la Direction de l'économie et de l'emploi s'est rendue à Mulhouse. Une déclaration d'intention y a été signée avec la Région partenaire du Grand Est pour poursuivre la collaboration. Plusieurs thèmes ont été abordés et feront l'objet d'un suivi.

Même si nous sommes retournés au télétravail à la fin de l'année, l'espoir d'un retour à la normale subsiste mais des efforts de solidarité et de persévérance demeurent nécessaires. Ensemble, nous y arriverons.

« Plus qu'un pont entre les autorités fribourgeoises et la délégation aux Chambres fédérales, le Secteur des relations extérieures est un véritable moteur pour renforcer les liens entre les parlementaires que nous sommes. Avec ce Secteur, nous sommes mieux connectés à Fribourg, plus unis et nous pouvons ainsi faire notre travail dans de meilleures conditions pour un plus grand succès. »

Johanna Gapany, conseillère aux Etats

1 Fribourg sur la scène fédérale



© Services du Parlement, 3003 Berne

Le Conseil national est l'une des deux Chambres fédérales. C'est dans ce lieu que sont prises les décisions législatives au niveau fédéral. Ici, la vue depuis les tribunes pour les visiteurs.

Dossiers prioritaires

Dans le cadre de son activité de veille des dossiers fédéraux ayant une importance spécifique pour le canton, le Secteur des relations extérieures (RE) a accordé une attention particulière aux objets ci-dessous.

Loi Covid-19

Afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19, le Conseil fédéral avait, dans une première phase, déclaré l'état de situation extraordinaire. Cet état, basé sur la Loi fédérale sur les épidémies, lui permettait alors de prendre des mesures rapidement, sans passer par le processus parlementaire usuel. Toutefois, cette situation ne pouvait se prolonger dans la durée et le Conseil fédéral est rapidement passé à l'état de

situation particulière, permettant notamment de beaucoup mieux impliquer les cantons dans ses décisions. Il a également fallu ancrer les mesures prises dans une loi, afin que les processus démocratiques soient respectés. Adoptée par le Parlement en septembre 2020, puis modifiée à plusieurs reprises, cette loi a permis de donner une base légale à toute une série de mesures de lutte contre la pandémie et ses conséquences. Elle a également eu pour particularité d'être attaquée deux fois en référendum en moins d'une année. Le peuple a donc par deux fois voté, premièrement sur le texte original (13 juin 2021), puis sur une modification (28 novembre 2021). A chaque fois, le Conseil d'Etat s'est engagé dans la campagne afin de défendre la loi car elle permet aux cantons de mener à bien leur tâche

dans la lutte contre la pandémie, notamment à travers le traçage des contacts et la vaccination, mais également pour les aides à la culture, au sport et aux entreprises.

PA22+ et Initiatives sur les pesticides

Après le Conseil des Etats en 2020, le Conseil national a décidé lui aussi de suspendre et de renvoyer le projet de réforme de l'agriculture au Conseil fédéral. Le but de cette réforme est de rendre l'agriculture suisse plus écologique. La décision de renvoi reporte l'entrée en vigueur de la nouvelle stratégie avec de nouvelles discussions en 2023. Cette réforme était indirectement une contrepartie aux deux initiatives sur les pesticides votées et rejetées par le peuple le 13 juin 2021. Depuis lors, de nombreuses motions et objets parlementaires ont été déposés afin de combler et d'amener au Parlement différents éléments de la PA22+. Malgré le rejet de la politique agricole, les enveloppes financières pour les années 2022 à 2025 ont été débloquées conformément à la volonté de Fribourg.

Economie sucrière

L'industrie sucrière suisse couvre environ 70 % des besoins en sucre du pays. Pour de nombreuses familles d'agriculteurs-trices fribourgeois-e-s, la culture de la betterave sucrière est une importante source de revenus. Les prix du sucre ont chuté après que l'Union européenne a libéré les volumes de production et supprimé la restriction à l'exportation en 2017. Le Conseil fédéral a pris des mesures l'année suivante, notamment, une contribution pour les cultures de betteraves sucrières de 2'100 francs par hectare et une protection douanière d'au moins 70 francs par tonne de sucre. Ces mesures, fixées au niveau de l'ordonnance, expireront le 31 décembre 2021. Le Parlement a décidé de les ancrer dans la loi et d'octroyer un supplément de 200 francs aux cultures plus vertes. Toutes les mesures de soutien seront cependant limitées jusqu'en 2026.

Loi CO2

Après une campagne intense, le peuple suisse a rejeté la Loi sur le CO2 à 51,6% le 13 juin 2021. L'objectif de la loi était de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2030 par rapport à 1990 et de limiter la hausse des températures à 1,5°C. Ce rejet a

surpris la Confédération et l'ensemble des cantons et a démontré que les Suisses ne désirent pas de taxe incitative pour lutter contre le réchauffement climatique. Ainsi, la Confédération et les cantons ont dû retravailler leur approche dans la lutte contre le réchauffement climatique. La Confédération a mis en consultation une révision de la loi CO2 au mois de décembre 2021. Dans le courant de l'année, le canton de Fribourg s'est, quant à lui, doté d'un plan climat le 14 juin 2021 qui met sur pied une politique globale de protection climatique ainsi que d'une loi climat pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici 2030, atteindre zéro émission nette d'ici 2050 et accroître la résilience du territoire face aux changements climatiques.



©Alex publié dans La Liberté du 19 mai 2021

Frein à la hausse des coûts LAMal

Depuis l'entrée en vigueur de la LAMal en 1996 jusqu'en 2017, les coûts bruts de l'AOS sont passés de 12 à 32 milliards de francs par année, ce qui représente quasiment le triple. Le Conseil fédéral a donc chargé un groupe d'experts d'analyser ce qui se fait à l'étranger et dans les cantons et de proposer des mesures applicables en Suisse.

Ainsi, douze mesures ont été examinées et traitées en deux projets. Le projet 2 a été approuvé au vote final lors de la session d'été 2021. Certaines mesures relèvent d'une importance particulière pour les cantons. Un article autorisant les projets pilotes permettra, notamment aux cantons, d'expérimenter et de tester sur le terrain des modèles en dehors du cadre « normal » de la LAMal. Le contrôle des factures est renforcé et finalement, une organisation tarifaire nationale est mise en place. Cependant, les cantons n'y prendront pas part.

Le projet 1 est en cours de discussion aux Chambres fédérales avec des divergences entre les deux Conseils. Toutefois, le projet semble aller à l'encontre de l'avis des cantons, notamment concernant le droit de recours des assureurs contre leur planification hospitalière.

Initiative 10%

Le Parti Socialiste Suisse (PS) a déposé le 23 janvier 2020 une initiative populaire fédérale demandant que les primes à la charge des assuré-e-s s'élèvent au maximum à 10% du revenu disponible. Le Conseil fédéral a décidé de lui opposer un contre-projet sous la forme d'une modification de la Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) concernant la réduction individuelle des primes (RIP).

Toutefois, les Conférences des directeurs cantonaux de la santé émettent de fortes critiques à l'encontre du contre-projet du Conseil fédéral et le jugent inacceptable en l'état. Premièrement, le contre-projet indirect du Conseil fédéral n'apporte aucune amélioration dans deux des trois cantons dans lesquels la charge de prime pèse le plus lourd, alors qu'une amélioration est faite dans deux des trois cantons avec la charge de prime la plus faible. Deuxièmement, les conséquences financières ne sont supportées que par les cantons. Troisièmement, le système de paliers est techniquement déficient puisqu'il peut avoir pour conséquence une augmentation de l'obligation de financement minimal pour un canton de plus de 50% d'une année à l'autre. Fribourg partage cet avis et le Secteur des relations extérieures suivra ce dossier avec attention. Le contre-projet est en discussion en commissions fédérales.

Message culture

Après l'acceptation par le Parlement de différentes mesures pour encourager la culture, l'affectation d'un pourcentage des recettes des services de streaming à la création cinématographique suisse indépendante ou l'instauration d'une taxe de remplacement devait encore être débattu. Le canton de Fribourg s'est vivement intéressé à l'ensemble des débats et souhaitait garder un pourcentage de la taxe à hauteur de 4% pour les plateformes de streaming. Élément qui a été conservé lors des débats. L'autre mesure validée dans la loi sur le cinéma est qu'au moins 30% de la programmation des entreprises de streaming soit

dédiée à des films européens. Ceci permet d'éviter une monoculture dans ces services et de promouvoir le cinéma suisse sur les plateformes. En octobre 2021, un référendum a été lancé par les jeunes partis de droite et du centre. Ils pensent que cette taxe sera répercutée sur le consommateur. Celui-ci a abouti et sera soumis en votation populaire.

« La Berne fédérale et intercantonale prend de nombreuses décisions qui impactent les orientations politique de notre canton. C'est pourquoi nous cherchons à peser sur ces décisions le plus en amont possible, par l'étroite collaboration avec notre délégation au Parlement fédéral, par l'engagement des membres du Conseil d'Etat dans les conférences intercantionales et par le travail de coordination des Relations extérieures. »

*Jean-François Steiert,
Président du Conseil d'Etat*

Soutien aux médias

Les médias, pourtant vitaux en démocratie, font actuellement face à une perte de leurs revenus publicitaires. C'est pour cette raison que le Conseil fédéral a décidé de soumettre au Parlement des mesures d'aides afin d'offrir un meilleur paysage médiatique avec une offre diversifiée tant au niveau culturel que linguistique, ainsi que des mesures permettant à la branche la transition vers le numérique avec une aide aux médias en ligne.

Lors des débats au Parlement, le Conseil national et le Conseil des Etats n'arrivaient pas à s'entendre sur la limitation de l'offre en ligne de la SSR et la durée de validité de la loi. En juin 2021, une conférence de conciliation a eu lieu afin de fixer la quote-part de la redevance de 6 à 8%. Le 18 juin 2021, le Parlement a adopté la loi qui était soutenue par le canton de Fribourg. Le référendum a quant à lui abouti, planifiant l'objet en votation populaire le 13 février 2022. Le Conseil d'Etat fribourgeois avait déjà apporté des aides aux médias en 2021 à hauteur de 5,34 mio. de francs. Dans le même temps, la Confédération a également fourni des aides à hauteur de 20 mio. de francs.

Vote électronique

Fribourg a participé aux essais sur le vote électronique depuis 2010. L'offre a rencontré un grand intérêt, notamment auprès des Suisses de l'étranger. Mais l'outil pour le vote électronique a été retiré du marché en 2019. Depuis, la Chancellerie fédérale, la Poste et les cantons intéressés ont repris les travaux en vue de le relancer. Au cours de ces travaux, Fribourg s'est rendu compte que cela nécessitait des ressources humaines et financières supplémentaires pour notre canton. Le Conseil d'État fribourgeois a donc décidé de renoncer, pour l'instant, à relancer le projet de vote électronique prévu initialement en 2022.

La Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales



La Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales lors d'une séance de travail avec les Relations extérieures et la prestation de serment d'Isabelle Chassot lors de la Session d'hiver 2021.

Une part importante du travail du Secteur des relations extérieures (RE) consiste à assurer un suivi précis de la politique fédérale, et en particulier des sujets impactant le canton de Fribourg. Pour ce faire, le Secteur des relations extérieures entretient régulièrement des liens étroits avec la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et assurent la liaison avec le Conseil d'Etat, ainsi qu'avec les Services spécialisés de l'administration cantonale.

Cette collaboration se concrétise par des activités de sensibilisation des parlementaires fédéraux sur les sujets débattus au Parlement dont l'impact pour le canton est important. Des activités de mobilisation, en lien avec l'administration cantonale, sont également engagées sur les objets relevant d'une importance centrale pour Fribourg. Parallèlement, une rencontre officielle entre la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et le Conseil d'Etat, en présence du Délégué aux relations extérieures, a lieu avant chaque session parlementaire. Le programme de la session à venir y est analysé en profondeur et des discussions spécifiques sont menées sur les objets stratégiques, préalablement mis en avant par les Directions. Enfin, le Secteur des relations extérieures organise une rencontre informelle et conviviale avec la Députation fribourgeoise durant chaque session parlementaire, afin de consolider les liens et d'assurer le suivi des dossiers en cours.

Présidences et vice-présidences de commission

En 2021, deux élus fribourgeois ont eu l'honneur de présider des commissions parlementaires. Christian Levrat (économie et redevances) et Valérie Piller Carrard (science, éducation et culture). Tandis que la conseillère aux Etats Johanna Gapany assure la vice-présidence de la Commission des finances du Conseil des Etats (CdF-E) et le conseiller national Jacques Bourgeois celle de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N).

Election complémentaire au Conseil des Etats

Le 26 septembre 2021, le peuple fribourgeois a élu Isabelle Chassot au Conseil des Etats afin de succéder à Christian Levrat. Isabelle Chassot a prêté serment lors de la Session d'hiver 2021.

Imposition du logement

L'idée est d'abolir la taxe sur la valeur locative. La commission de l'économie et des redevances du Conseil national a décidé d'entrer en matière sur le projet de son homologue du Conseil des Etats relatif au changement de système concernant l'imposition de la propriété du logement. Dans la perspective de sa séance de janvier 2022, la commission a chargé l'administration de clarifier différents points concernant, notamment, les conséquences économiques d'un changement de système. Le canton de Fribourg est opposé à cette réforme. Il estime les coûts d'un changement du système, selon variante, jusqu'à 30 millions de francs. Le Parlement fédéral va poursuivre sa discussion en 2022.

Transport régional des voyageurs

Deux objets concernent le trafic régional. Premièrement une réforme du transport régional voyageur (TRV) est en cours de débat et deuxièmement le soutien aux transports publics durant la crise Covid-19.

Le projet de réforme du TRV vise à simplifier les réglementations en matière de transport public, notamment en ce qui concerne les subventions. Ceci fait également suite à « l'affaire CarPostal ». La modification de la loi prévoit qu'aucun bénéfice ne soit fait dans le transport régional subventionné commandé par la Confédération et les cantons. Le projet renforce également le financement d'innovations, projets-pilotes et prototypes. Le projet a été soutenu par le Conseil national qui y a ajouté une mesure en faveur des élèves.

Les Chambres ont également approuvé le deuxième paquet de mesures de soutien pour les transports publics durant la crise du Covid-19. Fribourg aurait souhaité qu'une disposition concernant les offres touristiques soit élargie, sans succès. Le résultat demeure néanmoins satisfaisant.

Loi sur le profil ADN

Lors d'une affaire pénale, les autorités d'enquête pourront à l'avenir extraire davantage d'informations des traces d'ADN d'un auteur présumé. Le Parlement a établi une liste de délits à cet effet. Selon ce catalogue, les traces d'ADN ne peuvent être prélevées qu'en cas d'homicide intentionnel, de meurtre et d'assassinat, de

lésions corporelles graves, de mutilations génitales féminines, d'actes d'ordre sexuel avec des mineurs, de viol, de profanation, de brigandage, de prise d'otage et de crimes contre l'humanité. Le canton de Fribourg ne voulait pas d'une liste d'infractions trop restrictive.

« Le Secteur des relations extérieures du canton de Fribourg nous facilite les contacts avec l'administration cantonale, nous transmet des informations importantes sur les dossiers qui touchent le canton et sont en discussion à Berne.

Nous pouvons compter sur du personnel compétent et disponible, leur soutien nous facilite le traitement de certains dossiers. »

Valérie Piller Carrard, Conseillère nationale

2 Fribourg sur la scène intercantonale



Les cantons et acteurs de la Région capitale suisse se sont retrouvés à Neuchâtel lors du 9ème Forum de la RCS avec pour thème « Innovation au service du développement durable »

Pour porter sa voix au niveau de la Confédération, et parce que l'union fait la force, Fribourg fait partie de différentes conférences intercantionales. Pour certaines d'entre elles – la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) ou encore la Région capitale suisse (RCS) –, la coordination avec le Conseil d'Etat est assurée par le Secteur des relations extérieures (RE).

La CdC

Le canton de Fribourg est représenté à la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) par Olivier Curty, conseiller d'Etat, Directeur de l'économie et de l'emploi (DEE). En 2021, la CdC a tenu cinq assemblées plénières, dont une extraordinaire et trois par vidéoconférence.

« Les cantons ont été des acteurs majeurs de la pandémie de Covid-19 en Suisse. Leurs structures à la fois fortes et flexibles leur ont permis de s'adapter rapidement à l'évolution de la situation sanitaire en prenant des mesures au plus près de la population et en développant leurs propres initiatives. »

Roland Mayer, Secrétaire général CdC

Covid-19

La pandémie de Covid-19 a évidemment été un thème récurrent pour la CdC tout au long de l'année 2021, en particulier les aspects liés au fédéralisme et à la collaboration Confédération-cantons. De ce point de vue, il est à constater que la communication a largement été améliorée et que les processus mis en place pour la consultation des cantons ont pour ainsi

dire fait leur preuve. L'évaluation de la gestion de crise permettra de mettre en lumière les aspects qui auraient toutefois encore pu être améliorés, notamment la nécessité ou non de toujours consulter les cantons. Sur ce point, on relève que les délais accordés aux cantons sont souvent très courts et cette manière de procéder ne peut pas être maintenue sur une longue durée.

Concernant l'évaluation de la gestion de crise, une première phase a déjà été mise en œuvre par la CdC. Un rapport final sur la période courant d'octobre 2020 à l'été 2021 a été mis en consultation auprès des cantons en fin d'année 2021.

Il est à relever que la CdC a pris officiellement position en faveur de la Loi Covid-19 lors des deux votations. Les cantons se sont notamment exprimés aux côtés du Conseil fédéral par la voix de la CDS.

Accord institutionnel

Les cantons sont largement concernés par les relations entre la Suisse et l'UE. C'est pourquoi ils se sont toujours intéressés de près aux négociations sur un accord-cadre institutionnel avec l'UE et ont toujours exprimé le souhait d'être étroitement associés à la procédure. En mai, les cantons ont réaffirmé à travers une prise de position commune de la CdC leur attachement à une solution pragmatique pour les relations bilatérales avec l'UE. Or, le Conseil fédéral en a décidé autrement et a définitivement mis un terme aux négociations. La CdC a donc décidé d'établir un nouvel état des lieux de la politique européenne, le dernier datant de 2010.

« La rupture des négociations sur le projet d'Accord-cadre décidée par le Conseil fédéral en mai 2021 et l'insécurité (juridique) qui s'en est suivie a des effets négatifs considérables qui ne touchent pas seulement l'économie mais aussi les Hautes Ecoles qui se trouvent exclues de larges parties du plus grand programme de recherche au monde, Horizon Europe. »

Astrid Epiney, Rectrice de l'Université de Fribourg

ANS

Afin de rationaliser les structures et de réformer la mise sur pied et le pilotage de l'administration numérique, la Confédération, les cantons et les communes ont décidé en 2020 de rassembler les organes existant sous une seule entité, l'Administration numérique suisse (ANS). Une convention-cadre a été adoptée, après consultation des cantons. Les cinq délégué-e-s des cantons à l'organe de pilotage politique ont été nommés, avec deux représentant-e-s de la Suisse latine. Le canton de Fribourg souhaite d'ailleurs s'engager avec force dans l'ANS, spécialement au niveau opérationnel, afin de faire avancer rapidement les projets de cyberadministration.

La CGSO

Le canton de Fribourg est représenté à la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) par Olivier Curty, conseiller d'Etat et Directeur de l'économie et de l'emploi (DEE), ainsi que par le Délégué aux relations extérieures. Le Président de la CGSO est le Conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis. Le Comité de la CGSO s'est réuni à quatre reprises durant l'année et le Covid-19 a occupé la majeure partie des dossiers.

Loi Covid-19

Depuis le début de la pandémie, le peuple suisse s'est prononcé à deux occasions sur la Loi Covid-19, cet objet a été soutenu à deux reprises par le canton de Fribourg. Une fois le 13 juin 2021 et une fois le 28 novembre 2021. La CGSO a, par deux fois, soutenu l'objet soumis en votation. Elle a notamment souligné l'importance des aides financières lors de cette crise par le biais des aides pour les cas de rigueur, d'allocations pour pertes de gain et les RHT. Ces aides sont bénéfiques pour surmonter la crise dans les secteurs les plus touchés. De plus, lors des deux votations la CGSO a appuyé le fait qu'un refus impacterait les finances des cantons car le soutien de la Confédération ne serait plus assuré.



©Chappatte publié dans Le Temps le 27 mai 2021

La RCS

À la Région capitale suisse (RCS), le canton de Fribourg est représenté par Olivier Curty, conseiller d'Etat, Directeur de l'économie et de l'emploi (DEE), ainsi que par le Délégué aux relations extérieures. Le comité directeur s'est réuni quatre fois durant l'année 2021, dont deux fois en visioconférence.

Assemblée générale et Forum 2021

Cette année, l'Assemblée générale de la RCS s'est tenue par visioconférence. En revanche, le Forum à Neuchâtel s'est déroulé normalement en novembre 2021. L'occasion de rattraper la fête des 10 ans de la Région capitale suisse, prévue en 2020.

« Stéphane Buchser, CEO de Chocolat Villars et président du Cluster Food & Nutrition a présenté lors du forum de la Région capital suisse le 26 novembre à Neuchâtel les enjeux et les opportunités de notre région dans cette thématique. Le travail interrégional est primordial pour le succès d'un projet phare comme celui-ci. »

Claudine Esseiva, secrétaire-générale adjointe de la Région capitale suisse

Projets fribourgeois

Le Cluster Food & Nutrition de la RCS s'est présenté au Forum à Neuchâtel. La communication a été intensifiée ce qui rend le Cluster plus visible au sein des membres. Avec HumanIST (intelligence

artificielle), un autre projet intéressant se dessine pour la RCS.

Bilinguisme

Implanté dans des cantons romands et alémaniques, le bilinguisme fait partie intégrante de l'identité de la RCS. Ainsi, les tandems linguistiques dans les administrations ont été un succès. 74 personnes de l'HFR et de l'Inselspital y participent et 20 entre les administrations des cantons BE et FR.

Rencontres bilatérales de travail

Le Conseil d'Etat fribourgeois entretient des contacts réguliers avec ses homologues des autres cantons, plus particulièrement avec les cantons de Suisse occidentale. Avec la pandémie de Covid-19, les échanges entre les gouvernements cantonaux ont été fortement restreints et plusieurs rencontres ont dû être annulées. Néanmoins, en août 2021, une rencontre entre les gouvernements de Fribourg et du Valais a pu se réaliser. Ainsi, le Conseil d'Etat s'est déplacé in corpore dans le canton du Valais. Parmi les sujets traités : le transport ferroviaire, la crise du Covid-19, l'innovation ou encore l'enseignement. Les gouvernements ont pu partager leurs expériences et leurs points de vue respectifs dans ces domaines et établir des stratégies pour unir leurs forces sur un certains nombre de dossiers clés.



Rencontre avec le Gouvernement valaisan (24-25.08.2021)

3 Fribourg sur la scène internationale



La délégation fribourgeoise lors de son déplacement dans la Région Grand Est du 30 novembre au 1^{er} décembre 2021.

Région Grand Est

Le canton de Fribourg et la Région Grand Est, anciennement Alsace, ont des liens de collaboration depuis 2008. Cette coopération a d'abord débuté pour le domaine culturel, puis s'est étendue en 2014 à travers une coopération dans le domaine de l'économie, de l'innovation, du tourisme et de la formation. Des discussions ont été entamées en 2019 afin de renouveler ces accords de coopération, puis ont été quelque peu freinées par la pandémie de Covid-19. Finalement en décembre, une délégation autour du Conseiller d'Etat Olivier Curty, composée de représentant-e-s de l'économie, des hautes écoles et de l'administration, s'est rendue à Mulhouse au Salon

des Industries du futur. Cela a été l'occasion de rencontrer des représentant-e-s de la Région Grand Est et de signer une lettre d'intention de collaboration portant sur le développement économique (IA, Industrie du futur 4.0, numérique, bioéconomie et biocarburant, transition énergétique et hydrogène, agroalimentaire), l'innovation, la R&D et le transfert de technologie.

ARE

Fondée en 1985, l'Association des régions d'Europe (ARE) est un réseau de responsables politiques locaux et régionaux. Les objectifs de l'association sont de promouvoir les intérêts régionaux au niveau européen,

d'encourager la coopération et d'offrir des services aux régions. Ses missions sont le développement des politiques régionales et l'échange d'expériences entre ses membres.

Maurice Ropraz, conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice (DSJ), a représenté le canton de Fribourg au sein du conseil de l'ARE. Le Secteur des relations extérieures a participé à la séance virtuelle du bureau et à l'Assemblée générale. Le texte final qui traite de la durabilité a été adopté. Ce dernier a été préparé par la « Sustainability Task Force ». Le conseiller d'Etat et Directeur de l'aménagement du territoire, de l'environnement et des construction (DAEC), Jean-François Steiert, est également membre de cette Task Force. Deux nouvelles Task Forces ont été créées, une pour le marché du travail et une pour le tourisme.

4 Directions : collaborations intercantionales



© Etat de Fribourg - Staat Freiburg - Olivier Savoy / Cine3d

Le Conseil d'Etat in corpore, photo officielle de l'année 2021, placée sous la présidence de Jean-François Steiert.

DICS

Collaborations intercantionales

Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport participe activement aux conférences intercantionales travaillant dans les domaines de l'instruction publique, de la culture et du sport. Les trois conférences ci-dessous sont plus globales et font l'objet d'une présentation détaillée dans ce chapitre.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Au cours de l'année 2021, la CDIP s'est réunie à trois reprises en séance plénière ordinaire ; elle a en outre procédé à de nombreux échanges et prises de positions communes par voie de circulation, pour des thèmes

liés à Covid-19. Son rapport d'activité est disponible sur le site Internet de la Conférence à l'adresse www.cdip.ch.

Le Directeur ICS est membre de l'Assemblée plénière et, depuis le 1^{er} janvier 2016, du Comité de la CDIP, qui a procédé à de nombreuses séances en 2021, en présence ou en visioconférence, ainsi qu'à des décisions par voie de circulation, pour des thèmes liés à Covid-19. Le Secrétaire général de la DICS prépare les dossiers du Directeur ICS pour ses différentes séances. Par ailleurs, il est lui-même vice-président de la Conférence des secrétaires généraux et président de la Commission des secrétaires généraux. Avec son homologue saint-gallois, il représente les cantons au « Koordinationsausschuss Digitalisierung in der Bildung » (Comité de coordination Confédération –

cantons pour la numérisation dans le domaine scolaire).

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)

Au cours de cette année, la CIIP s'est réunie à neuf reprises (séances ordinaires et extraordinaires), en présence ou en visioconférences, pour des thèmes liés à Covid-19. Son rapport d'activité est disponible sur le site Internet de la Conférence à l'adresse www.ciip.ch.

Le Directeur ICS préside l'assemblée plénière de la CIIP à partir du 1^{er} janvier 2020. Le Secrétaire général de la DICS préside la Conférence des secrétaires généraux et la Conférence consultative des associations partenaires, et prépare les dossiers du Directeur ICS pour ses différentes séances.

Conférence de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK) et Conférence des régions alémaniques de la CDIP (D-EDK)

En 2021, la NWEDK a traité des sujets spécifiques à la région, en particulier ceux relatifs au RSA (Regionales Schulabkommen), mais aussi à de nombreuses reprises de thèmes liés à Covid-19.

Le Directeur ICS est membre de l'assemblée plénière de la NWEDK. C'est le chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA) qui siège à la Conférence des secrétaires de départements de la NWEDK.

Echanges scolaires

Le nombre de participant-e-s placé-e-s (en Suisse) pour la 12^e année linguistique s'élève pour 2020/21 à 173 élèves. Une vingtaine d'élèves ont interrompu ce programme en cours d'année. Le rapport entre alémaniques (46) et francophones (127) est stable. Durant l'année scolaire 2020/21, 46 classes fribourgeoises francophones et 30 classes alémaniques fribourgeoises de 10H se sont inscrites sur la plateforme cantonale des partenariats.

Les échanges d'élèves et de classes avec les différents types d'échanges annoncés à la coordination ont atteint pour l'année scolaire 2020/21 pour tout le canton de Fribourg, tous degrés confondus, le nombre de 3764 élèves.

DSJ

Collaborations intercantionales

Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Cette conférence a tenu ses deux séances annuelles les 15 avril 2021, par visioconférence, et 18-19 novembre 2021, à Mendrisio. Les sujets abordés étaient notamment les suivants :

- > Projet Justitia 4.0 et harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP) ;
- > Technique et informatique policières (TIP) et harmonisation de l'informatique policière (HIP) ;
- > Exécution des sanctions pénales ;
- > Stratégie nationale contre les cyberrisques ;
- > Echange de données de police au niveau national ;
- > Hooliganisme.

Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Cette conférence a tenu son assemblée annuelle le 21 mai 2021 à Berne. Les sujets abordés étaient notamment les suivants :

- > Défis de la politique de sécurité de la Suisse, avec la Conseillère fédérale Viola Amherd, cheffe DDPS ;
- > Stratégie Armée suisse 2030 ;
- > Femmes dans l'armée ;
- > Défis relatifs à l'Office fédéral de la protection de la population ;
- > Coordination de la protection ABC (atomique-biologique-chimique) en Suisse

Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)

Cette conférence a tenu ses deux assemblées annuelles les 25 mars 2021, par visioconférence, et 11 novembre 2021, à Neuchâtel. Elle a notamment abordé les sujets suivants :

- > Concept intercantonal de coordination opérationnelle et préventive (CICOP) ;
- > Réglementation de l'échange intercantonal de données dans le domaine de la criminalité sérieuse ;

- > Formation policière romande ;
- > Concordat latin sur la détention pénale des mineurs ;
- > Concordat latin sur la détention pénale des adultes ;
- > Centre suisse de compétence en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP).

DIAF

Collaborations intercantionales

Conférence des Directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA)

L'assemblée annuelle a eu lieu en septembre dans le canton de Fribourg, à Grangeneuve et à Charmey. A cette occasion, la DIAF a eu l'opportunité de présenter aux directeurs de l'agriculture la nouvelle ferme école de Grangeneuve et le développement du campus de Grangeneuve Posieux. Les points thématiques clés de la CDCA étaient la révision de l'aménagement du territoire (LAT2), l'initiative parlementaire « Réduire les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires », ainsi que l'orientation future de la politique agricole.

Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP)

La mise en œuvre de la motion Fässler, qui a permis aux cantons de disposer au total de 25 millions de francs de moyens supplémentaires pour la forêt, a été un thème prioritaire. Le canton de Fribourg peut par exemple profiter d'environ 700'000 francs de fonds fédéraux supplémentaires pour l'année 2022, qu'il augmente dans la même proportion. A la fin de l'année, la CFP s'est également impliquée activement dans le débat sur la régulation du loup en publiant une fiche d'information qui demande notamment une régulation proactive, mais avec des conditions-cadre qui puissent faire l'objet d'un consensus.

DEE

Collaborations intercantionales

Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)

En 2021, l'assemblée générale de la CDEP a siégé à deux reprises, le comité à deux reprises et le groupe de travail s'est réuni une fois.

Ces instances ont traité notamment :

- > des systèmes cantonaux de mise en œuvre des cas de rigueur ;
- > de la promotion de la place économique suisse ;
- > de la politique du logement ;
- > du Train de mesures en faveur des médias ;
- > des principaux axes actuels de la Politique du tourisme de la Confédération.

Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)

L'assemblée générale de la CDEP-SO s'est réunie à deux reprises en 2021, alors que le comité a tenu trois séances. Ces instances ont notamment traité :

- > du financement des mesures pour le cas de rigueur
- > de l'Accord de Reconnaissance Mutuelle (ARM) Suisse-UE
- > de la Lex Koller

Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)

L'assemblée générale de l'EnDK a siégé deux fois en 2021, alors que le comité a tenu sept séances.

Ces instances ont traité notamment :

- > de la révision totale de la loi sur le CO₂ ;
- > de la révision de la loi sur l'énergie ;
- > des perspectives énergétiques 2050+.

Comité gouvernemental de la HES-SO

En 2021, le Comité gouvernemental de la HES-SO a tenu quatre séances de travail.

Durant ces séances, le comité a traité notamment des questions suivantes :

- > de la Convention d'objectifs 2021-2024 ;
- > du bouclage financier final 2020 ;
- > de l'exemption des tests de régulation pour les candidat-e-s à certains programmes ;
- > de l'opportunité d'élaborer un règlement d'application de la Convention intercantionale ;
- > du Budget final 2022.

Nouvelle Politique Régionale

Après 2020 qui a permis de mettre en route le programme de mise en œuvre (PMO) 2020-2023,

L'année 2021 a enregistré 14 projets approuvés, ce qui représente un montant d'aides de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) de 1 353 920 de francs. Les 14 projets NPR sont répartis dans les domaines suivants : tourisme (5), projets collaboratifs (5), nouvelles thématiques (2), programme régions de montagne (1) et axe stratégique (1).

Les travaux liés au futur programme NPR fédéral 2024-2031 ont débuté. Le SECO a décidé d'impliquer les cantons dans un processus participatif. Les instances cantonales chargées de l'exécution de la NPR ont ainsi la possibilité de prendre part aux réflexions liées à la future politique régionale. Les thématiques de l'économie présente, le développement durable et la digitalisation prendront toujours plus d'importance à l'avenir. Il s'agit de les intégrer dans les futurs programmes de mise en œuvre de la politique régionale.

DSAS

Collaborations intercantionales

Conférence des Directrices et Directeurs cantonaux de la santé (CDS)

La Directrice de la santé et des affaires sociales a été membre du Comité directeur de la Conférence des Directrices et Directeurs cantonaux de la santé (CDS) jusqu'au 25 novembre 2021. Cette année à nouveau, la CDS a effectué un important travail de coordination dans le cadre de la crise du Covid-19. Elle s'est penchée sur la planification de la crise sanitaire à l'aide de divers scénarii. Elle s'est aussi impliquée dans diverses négociations et décisions dans le cadre de la stratégie nationale de vaccination contre le Covid-19, notamment en matière de rémunération de la vaccination par l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Au-delà de son rôle dans la gestion du Covid-19, la CDS s'est penchée sur différents thèmes dont l'admission des fournisseurs de prestations, la convention sur le financement de la formation médicale postgrade, le financement uniforme des prestations de santé (EFAS), l'appellation universitaire des hôpitaux, le dossier électronique du patient, le renforcement de la qualité et de l'économicité ainsi que les critères de planification hospitalière et les principes de tarification.

La CDS a encore présenté en septembre 2021 le rapport national 2021 sur le personnel de santé non universitaire élaboré par l'Obsan, la CDS et l'OdASanté.

Conférence des Directrices et Directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)

Pour la Conférence des Directrices et Directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), l'année 2021 a été marquée notamment par la crise du Covid-19 et ses enjeux sociaux spécifiques.

La CDAS a adopté des recommandations sur le financement de maisons d'accueil pour femmes. À l'invitation du Département fédéral de justice et police (DFJP), des représentant-e-s de la CDAS ont pris part le 30 avril 2021 à Berne à un dialogue stratégique sur la violence domestique. La rencontre s'est conclue par la signature d'une feuille de route dans laquelle la Confédération et les cantons définissent des mesures concrètes, comme l'emploi de dispositifs techniques ou la mise en place d'un numéro de téléphone central pour les victimes de violences domestiques. La CDAS a aussi œuvré en vue de prévenir et limiter les violences domestiques, dont le risque a augmenté en raison des mesures de lutte contre le Covid-19 et des difficultés à se faire aider dans ce contexte. Elle a notamment lancé en décembre 2021 une nouvelle campagne d'information sur les réseaux sociaux sur les offres d'aide aux victimes de violence domestique. Les responsables cantonaux de la politique de l'enfance et de la jeunesse se sont inquiétés du bien-être des enfants et des jeunes et ont demandé des mesures supplémentaires pour soutenir les enfants et les jeunes.

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) ont émis en janvier 2021 des recommandations pour renforcer la participation des enfants placés.

Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)

La Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) a intensifié ses échanges et tient une séance hebdomadaire. Celle-ci permet aux cantons latins de

se coordonner dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

DFIN

Collaborations intercantionales

Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)

Le Directeur des finances siège depuis 2017 au comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF). En 2021, la CDF a tenu cinq séances en présentiel et deux par visioconférence. En raison de la situation sanitaire, l'assemblée générale annuelle s'est tenue en deux temps : le 21 mai à Zürich et le 24 septembre à Berne. Comprenant tous les directeurs et directrices des finances des cantons suisses, elle accueille généralement le chef du Département fédéral des finances (DFF) et des représentant-e-s de l'Administration fédérale des finances et des contributions ainsi que des chef-fe-s des Services cantonaux des finances et des contributions. Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- > les mesures prises liées au Covid-19 et les effets sur la politique budgétaire ;
- > la péréquation financière entre la Confédération et les cantons ;
- > la distribution des bénéfices de la BNS ;
- > l'imposition de l'économie numérique ;
- > l'imposition individuelle dans le couple ;
- > la RFFA ;
- > la réforme fiscale de l'OCDE ;
- > la loi fédérale sur la taxe au tonnage applicable aux navires de mer ;
- > la loi fédérale sur l'augmentation des déductions fiscales pour les primes de l'assurance obligatoire des soins et les primes d'assurance-accidents ;
- > la révision de la loi sur les banques : assainissement des banques cantonales ;
- > l'examen des rapports et comptes annuels de la Conférence et de ses organes.

Conférence romande de la loterie et des jeux (CRJA)

L'article 6 de la convention romande sur les jeux d'argent (CORJA) prescrit que « la Conférence romande des membres de gouvernement concernés par les jeux d'argent » (CRJA) est l'organe suprême

de la convention. Elle se compose d'un représentant du gouvernement de chacun des cantons signataires.

Le Directeur des finances préside la CRJA, qui a tenu trois séances, dont celle du 11 janvier et du 15 mai par visioconférence ainsi que celle du 15 novembre qui a eu lieu en présentiel à Berne. Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- > constitution de la CRJA ;
- > point de situation sur l'exploitation de la Loterie romande dans la perspective de la crise du Covid-19 ;
- > point de situation sur la mise en œuvre de la loi sur les jeux d'argent (LJAr) et finalisation du processus d'adoption des conventions intercantionales de mise en œuvre de la LJAr et des lois cantonales d'application ;
- > distribution des bénéfices de la Loterie Romande en 2021 à destination du sport national et de l'encouragement des courses hippiques ;
- > création de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport ;
- > politique de prévention contre le jeu excessif et de lutte contre le jeu des mineurs

Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA)

Selon l'article 4 du Concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA), chaque canton délègue un membre de son gouvernement à la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA). Le Directeur des finances représente le canton de Fribourg.

En 2021, la CSJA s'est tenue le 11 janvier par visioconférence, le 31 mai et le 15 novembre à Berne. Elle a notamment décidé d'instituer un groupe de travail interdisciplinaire afin de mener une étude sur l'évolution du marché des jeux d'argent et sur les effets des mesures prises contre la dépendance au jeu et pour la protection des mineurs.

Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique (CLDN)

La Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique a vu le jour en 2019. Elle réunit les représentants des six cantons romands et du Tessin. Cette entité a pour mission d'élaborer une vision

politique commune portant sur la prise en compte du numérique en mutualisant les réflexions et en échangeant sur les solutions entre cantons. Elle vise à coordonner les actions et de porter la voix des cantons auprès des autorités cantonales et fédérales.

En 2021, une séance a été organisée le 22 novembre à Lausanne, au cours de laquelle le Conseiller d'Etat genevois Serge Dal Busco et la Conseillère d'Etat neuchâteloise Crystel Graf ont été nommés à la présidence et la vice-présidence de la CLDN pour les deux prochaines années. Les cantons latins ont exprimé leur volonté de collaborer plus étroitement sur ces thématiques et de continuer à renforcer leurs échanges politiques.

La péréquation financière

En 2021, l'AFin a effectué les tâches suivantes en matière de péréquation financière et de répartition des tâches entre la Confédération et les cantons :

- > contrôle des données et analyse des incidences financières du système péréquatif (en collaboration avec le Service cantonal des contributions) : vérification des prévisions pluriannuelles effectuées par l'Institut BAK Basel Economics ; vérification des chiffres 2022 soumis par la Confédération ; estimation de l'incidence des bénéfices réalisés par certaines sociétés disposant d'un allègement fiscal ou demandant un tel allègement sur les paiements reçus au titre de la péréquation des ressources ;
- > interventions aux niveaux fédéral et intercantonal au sujet du système péréquatif : préparation de la réponse du Conseil d'Etat à l'audition sur les chiffres péréquatifs 2022 ; contacts divers avec les autres cantons à faible potentiel de ressources et soutien au Directeur FIN dans la préparation des séances de l'organe de pilotage politique ;
- > réexamen de la répartition des tâches : réponses à divers questionnaires de la CdC et du DFF ; soutien au Directeur FIN dans la préparation des séances de l'organe de pilotage politique ; transmission des informations au sein de l'administration cantonale ;
- > activités de coordination en lien avec les conventions-programmes dans le domaine de l'environnement : agrégation et transmission à l'Office fédéral de l'environnement des rapports

annuels 2020 ; examen de propositions d'avenants aux conventions-programmes 2020-2024, réponse à des questionnaires de l'AFF et de l'OFEV, échanges divers avec les Directions et unités administratives cantonales concernées ;

- > entretien des contacts administratifs avec la CdF, la Conférence latine des directeurs des finances (CLDF), le DFF et les administrations des finances d'autres cantons ; réponses à diverses questions relatives à la RPT et à sa mise en œuvre.

DAEC

Collaborations intercantionales

Le Directeur participe en personne ou se fait représenter aux conférences et associations suivantes :

Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)

Lors de son assemblée annuelle, la conférence s'est penchée notamment sur les conséquences de la pandémie sur les transports publics, le crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de TRV pour les années 2022 à 2025 et la question de l'électrification des bus dans les transports publics.

Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)

Lors de ses deux assemblées générales, la conférence a traité, entre autres, de la téléphonie mobile (rayonnement non-ionisant, 5G), de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT II) et du concept de cartographie des sols mis en consultation par la Confédération.

Conférence romande des travaux publics (CRTP)

L'assemblée annuelle de la CRTP, prévu dans le canton de Vaud, a été annulée à cause de la pandémie.

Conférence romande des marchés publics (CROMP)

La conférence s'est réunie à 5 reprises et a principalement travaillé sur la révision du Guide romand sur les marchés publics, sur l'adhésion à l'AIMP 2019 par les cantons romands, ainsi que la révision de leur législation.

Conférence suisse des marchés publics (CMP)

La conférence s'est réunie à 3 reprises avec comme thème principal l'adhésion, par les cantons suisses, à l'AIMP 2019.

Chancellerie d'Etat

Collaborations intercantionales

Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins

En tant que secrétaire générale de la Conférence suisse des chanceliers d'Etat (CCE), la Chancellerie d'Etat a participé aux quatre séances du comité de la CCE, soit en visioconférence (janvier, juin et novembre) soit en présentiel, à Heiden (AR), en août 2021. La situation sanitaire a obligé de tenir la Conférence de printemps de la CCE en visioconférence. Le thème principal a été consacré à la collaboration entre Confédération et cantons pendant la crise. Le thème du Covid-19, et plus particulièrement l'évaluation entre la Confédération la CdC et les cantons et ses premiers résultats, ont été repris lors de la Conférence d'automne de la CCE, qui a eu lieu en présentiel à Glaris, en début de septembre, sur deux jours habituels. La Chancellerie d'Etat y était présente aussi bien qu'aux deux Conférences latines des chanceliers d'Etat qui se sont tenues en amont, par visioconférence ou à Lausanne.

Dans le cadre du groupe de travail Vote électronique (VE) de la CCE (pour les cantons intéressés et actifs dans le domaine du vote électronique), la Chancellerie d'Etat a pris part aux séances du groupe de travail VE CCE et à celles du comité de pilotage VE, dirigé par la Chancellerie fédérale. Ces séances se sont déroulées en mars, juin, août et novembre, par visioconférence. Une procédure de consultation sur les projets de modification de l'ordonnance sur les droits politiques (ODP) et de l'ordonnance de la ChF sur le vote électronique (OVotE) (restructuration de la phase d'essai) a été lancée fin avril et s'est terminée à fin août.

La Chancellerie d'Etat représente la CCE au sein du comité de la Conférence suisse pour l'informatique (CSI). Durant l'année 2021, le comité s'est préoccupé de l'intégration de la CSI dans la nouvelle administration numérique suisse (ANS). La Chancellerie d'Etat a participé aux séances de comité

et aux assemblées des délégués en juin et en novembre.

Le développement de l'entité Fondation ch a continué d'occuper son comité en 2020. Certaines adaptations de son acte de fondation ont été apportées, permettant notamment une exonération fiscale. Il a été décidé, avec le programme de travail 2021-2024, de suivre trois nouveaux projets : un séminaire sur les bases du fédéralisme à l'attention des parlementaires, des employés des administrations et des médias ; un projet sur la promotion de la compréhension du fédéralisme auprès des jeunes ; un projet de travail dans le domaine de la transformation des médias et de leur concentration.

Promotion de l'image du canton de Fribourg

Constituée le 5 décembre 2013 sous l'impulsion du Conseil d'Etat, l'Association Fribourgissima Image Fribourg poursuit deux objectifs principaux :

- > elle vise à réunir des moyens financiers pour réaliser une campagne de notoriété pour le canton de Fribourg ;
- > elle vise à fédérer « les acteurs » de l'image du canton de Fribourg, afin de renforcer l'impact des actions mises en place par les uns et les autres, dans leur domaine respectif d'activité.

Les ambitions de l'Association, avec le slogan « **Fribourg le bonheur en plus** » et un visuel fort et reconnaissable, sont de donner envie de connaître notre canton ; de venir y étudier ; de venir y vivre ; de venir y passer des vacances ; de venir y implanter son entreprise. Fribourg ne doit plus laisser indifférent.

Composée de quatorze partenaires, l'association est un partenariat public-privé dont l'Etat de Fribourg assure la moitié du financement. Le fonctionnement organisationnel et logistique de FIF est assuré par son secrétariat, assumé par Sophie Desbiolles, cheffe de projet. Il gère l'organisation des séances de travail, la coordination des travaux, la mise en œuvre des décisions, la gestion des réseaux sociaux, ainsi que la comptabilité et gestion financière. Il revient au comité exécutif de l'association, présidé par Danielle Gagnaux-Morel, Chancellerie d'Etat, de concrétiser et mettre en œuvre le programme annuel défini par l'assemblée générale.

Réunis lors de cinq séances en 2021, essentiellement de façon virtuelle, les membres du comité exécutif ont fourni un travail de qualité par leur présence active, leurs idées et réflexions constructives pour promouvoir l'image du canton à l'extérieur des frontières cantonales.

En 2021, l'association « Fribourgissima Image Fribourg » a lancé une nouvelle campagne pour valoriser l'économie du canton de Fribourg. Cette action de communication, principalement digitale, attire l'attention sur ses principaux atouts : des entreprises qui, par leur force d'innovation et les nouvelles technologies industrielles qu'elles utilisent, renouvellent le profil économique de la région. Ce sont les dragons de l'économie fribourgeoise.

En dépit d'une situation sanitaire particulière, Fribourgissima Image Fribourg a tout de même participé à quelques beaux projets, dont le but était de faire rayonner Fribourg dans le reste de la Suisse comme la participation à Explora, la journée portes ouvertes de l'Université de Fribourg. En complément à ceci, les réseaux sociaux ainsi que le site internet www.fribourg.ch ont permis de relayer événements, manifestations ou expositions mis sur pied dans le canton.

Enfin, l'Association a poursuivi plus que jamais son rôle de fédérateur entre ses différents partenaires. En effet, c'est notamment grâce à son impulsion que l'Association fribourgeoise des hôteliers et l'Union fribourgeoise du tourisme se sont unis pour la première fois derrière une campagne de relance touristique « Ensemble- pour de vrai ! ». Cette action fut un succès et Fribourgissima Image Fribourg se réjouit d'avoir pu renforcer les synergies entre différents acteurs de l'image du canton.

Annexes

Annexe I : Consultations fédérales

Titre	Organe consultant
Harmonisation des peines et adaptation du droit pénal accessoire au nouveau droit des sanctions. Projet 3 : loi fédérale portant révision du droit pénal en matière sexuelle	CAJ-E
CO (droit du bail) : mise en œuvre des initiatives parlementaires relatives au droit du bail	CAJ-N
Agenda Intégration Suisse : nouveau système de financement de l'asile Consultation des gouvernements cantonaux	CdC
Mandat de négociation relatif à la participation de la Suisse au programme de formation de l'Union européenne pendant les années 2021 à 2027 (Erasmus 2021-2027)	CdC
Prise de position sur la votation populaire sur la loi sur le CO2 : consultation des cantons	CdC
Loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA) : consultation sur le projet de prise de position commune des cantons	CdC
Accord institutionnel Suisse-UE	CdC
Mandat de négociation pour un accord de libre-échange entre les États de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et le Kosovo	CdC
Administration numérique suisse (ANS) : consultation sur les bases légales requises pour la mise en œuvre	CdC
Douzième Conférence ministérielle de l'OMC du 30 novembre au 3 décembre 2021 à Genève, sous la présidence du Kazakhstan : mandat de négociation	CdC
Différences de réglementation entre la Suisse et l'UE : analyse d'une éventuelle réduction autonome dans le domaine des aides d'État	CdC
Accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH)	CDIP
Révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (2e étape avec un contre-projet à l'initiative pour le paysage)	CEATE-E
17.448 n Iv.pa. Feller. Elévation du seuil du chiffre d'affaires permettant aux associations sportives et culturelles de ne pas être assujetties à la TVA	CER-N
Modification de l'ordonnance sur les droits politiques (ODP) et de l'ordonnance de la ChF sur le vote électronique (OVotE)	ChF
Loi Covid-19 : prolongation de certaines dispositions (santé, culture, sport)	ChF/BK
Modification de la loi sur l'armée et de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée	DDPS
Transfert de certaines tâches et compétences de la justice militaire à la justice civile ; modification du code pénal militaire	DDPS
Rapport sur la politique de sécurité	DDPS
Modification de la Loi fédérale sur la géoinformation (Lgéo)	DDPS/VBS
Modification de la loi fédérale contre la concurrence déloyale (LCD). Utilisation de clauses limitant la liberté tarifaire des établissements d'hébergement – mise en œuvre de la motion 16.3902 Bischof du 30 septembre 2016	DEFR
Mise à jour des Annexes 7 et 8 de l'Accord agricole CH-UE	DEFR
Modification de l'ordonnance sur les mesures dans le domaine de l'assurance-chômage en lien avec le coronavirus (COVID-19)	DEFR
Ordonnance sur l'importation d'huile de palme produite de manière durable en provenance d'Indonésie au tarif préférentiel	DEFR

Titre	Organe consultant
Révision totale de la loi fédérale concernant l'allocation de subventions à l'École cantonale de langue française de Berne	DEFR
Accord temporaire entre la Confédération suisse et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur la mobilité des fournisseurs de services	DEFR
Modification de l'ordonnance sur le stockage obligatoire d'éthanol	DEFR
Train d'ordonnances agricoles 2021	DEFR
Mesures concernant les manifestations publiques d'importance supracantonale en lien avec l'épidémie de COVID-19	DEFR
Modification de l'ordonnance COVID-19 assurance-chômage	DEFR
Loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (Loi sur l'allègement des entreprises)	DEFR
Modification de l'ordonnances 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1 ; RS 822.111) et l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2 ; RS 822.112)	DEFR
Mise en place d'un frein à la réglementation (Modification de l'art. 159, al. 3, de la Constitution fédérale et modification de la loi sur le Parlement)	DEFR
Train d'ordonnances Initiative parlementaire 19.475 " Réduire le risque de l'utilisation de pesticides"	DEFR
Négociations relatives à la reconnaissance mutuelle des indications géographiques entre la Suisse et la République de Moldova : consultation publique des dénominations moldaves	DEFR
Modification de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2)	DEFR
Modification de l'ordonnance sur les mesures dans le domaine de l'assurance-chômage en lien avec le coronavirus (COVID-19) / Ordonnance COVID-19 assurance-chômage	DEFR
Révision totale de l'ordonnance relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité (OCIFM)	DEFR
Transfert de tâches publiques du domaine Énergie de l'Approvisionnement économique du pays (AEP)	DEFR
Concept d'une cartographie des sols à l'échelle de la Suisse	DEFR
Ordonnance sur les contributions d'Innosuisse	DEFR
Crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2022 à 2025	DETEC
Stratégie pour le développement durable 2030	DETEC
Modification de la loi sur le génie génétique (prolongation du moratoire sur la mise en circulation d'organismes génétiquement modifiés)	DETEC
Révision de l'ordonnance sur la chasse (OChP)	DETEC
Loi fédérale sur les projets pilotes de tarification de la mobilité	DETEC
Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2022	DETEC
Modification de l'ordonnance réglant l'admission à la circulation routière et de l'ordonnance sur le contrôle de la circulation routière	DETEC
Révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) en tant que contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) »	DETEC
Révision partielle de la loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau	DETEC
Révision de l'ordonnance sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (ordonnance sur le CO2)	DETEC
Modification d'ordonnances relevant de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) avec entrée en vigueur le 1er janvier 2022	DETEC
Ordonnance sur le stockage obligatoire des semences	DETEC
Deuxième paquet de mesures de soutien pour les transports publics durant la crise du COVID-19	DETEC

Titre	Organe consultant
Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision	DETEC
Adaptations et compléments 2021 pour le plan sectoriel des transports, partie infrastructure rail (SIS)	DETEC
Révision partielle de la loi fédérale sur la protection de l'environnement	DETEC
Révision partielle de la loi sur l'Etat hôte	DFAE
Ordonnance sur les dispositions d'exécution concernant la loi fédérale sur l'adaptation du droit fédéral aux développements de la technologie des registres électroniques distribués	DFF
Crédit d'engagement « Financement d'un approvisionnement en électricité sûr des émetteurs de la Confédération »	DFF
Loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA)	DFF
Mandat d'examen de la CDF du 25 septembre 2020 portant sur une éventuelle modification de l'ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges (OPFCC)	DFF
Ordonnance sur les certificats attestant la vaccination contre le COVID-19, le rétablissement du COVID-19 ou la réalisation d'un test de dépistage du COVID-19 (Ordonnance COVID-19 certificats)	DFF
Loi fédérale sur la taxe au tonnage applicable aux navires de mer	DFF
Modification de l'ordonnance COVID-19 cas de rigueur	DFF
Modification de l'Ordonnance COVID-19 certificats	DFF
Prolongation des aides pour l'ensemble des branches de l'économie ; enquête supplémentaire auprès des cantons	DFF
Loi fédérale sur l'augmentation des déductions fiscales pour les primes de l'assurance obligatoire des soins et les primes d'assurance-accidents	DFF
Complément à la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités	DFF
Révision de la loi relative à une redevance sur le trafic des poids lourds et de l'Ordonnance relative à une redevance sur le trafic des poids lourds	DFF
Modification de la loi sur les finances (réduction de l'endettement lié au coronavirus)	DFF
Modification de l'ordonnance sur les liquidités	DFF
Ordonnances d'exécution relatives à la mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes	DFF
Transfert de la mesure visant à protéger l'infrastructure boursière dans la LIMF	DFF
Ordonnance de l'OFDF et de la sécurité des frontières sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le négoce des métaux précieux bancaires (ordonnance de l'OFDF sur le blanchiment d'argent, OBA-OFDF)	DFF
Modification de l'ordonnance sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	DFF
Modification de l'ordonnance de l'OSAV sur la protection des animaux lors de leur abattage	DFI
Mise en œuvre de la révision LAMal (admission des fournisseurs de prestations) – modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) et d'autres ordonnances	DFI
Modification de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) à titre de contre-projet indirect à l'initiative populaire fédérale « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »	DFI
Ordonnance sur les prestations transitoires pour les chômeurs	DFI
Dispositions d'exécution concernant la modification de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (Développement continu de l'AI)	DFI
Modèle des trois phases	DFI
Adaptations techniques effectuées dans certaines ordonnances COVID-19	DFI

Titre	Organe consultant
Modification de l'ordonnance COVID-19 situation particulière : autorisation des grandes manifestations en lien avec la mise en œuvre de l'art. 11a de la loi COVID-19 (manifestations publiques d'importance supracantonale)	DFI
Nouvelle ordonnance sur les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro et les adaptations de l'ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux	DFI
Révision de l'ordonnance du DFI sur les régions de primes : Ouverture de la consultation préalable des cantons concernés (Lucerne, Fribourg et Saint-Gall)	DFI
Étape d'assouplissement IV	DFI
Modification de l'Ordonnance sur les produits chimiques (OChim)	DFI
Révision de l'ordonnance sur l'enregistrement des maladies oncologiques (RS 881.331)	DFI
Ordonnance sur un système d'alerte Covid-19 pour les événements	DFI
Étape d'assouplissement V	DFI
Adaptation des conditions d'entrée en Suisse et des mesures sanitaires à la frontière	DFI
Modification de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires et de l'ordonnance concernant le système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire	DFI
Ordonnance sur la procédure de déclaration au sein du groupe en matière d'impôt anticipé	DFI
Révision anticipée d'ordonnances touchant le droit des médicaments vétérinaires	DFI
Modification de l'ordonnance 3 COVID 19 relative à la nouvelle stratégie nationale de dépistage	DFI
Révision partielle de la loi sur la transplantation	DFI
Révision totale de l'ordonnance concernant les systèmes d'information du service vétérinaire public (OSIVét ; nouveau titre : ordonnance concernant les systèmes d'information de l'OSAV pour la chaîne agroalimentaire)	DFI
Modification de l'ordonnance sur les épidémies : prise en charge des coûts de la vaccination contre le COVID-19 par la Confédération pour les Suisses de l'étranger et les frontaliers	DFI
COVID - Evolution de la situation dans les hôpitaux et des prochaines étapes	DFI
Adaptation de l'ordonnance COVID-19 mesures dans le domaine du transport international de voyageurs	DFI
Certificat COVID pour les personnes vaccinées à l'étranger qui n'avaient jusqu'ici pas accès au certificat COVID suisse	DFI
Modification de l'ordonnance 3 COVID-19 : adaptations concernant la prise en charge des tests	DFI
Modification de l'ordonnance COVID-19 certificats : service national de notification certificats COVID	DFI
Développement du certificat COVID	DFI
Ordonnance sur la présentation des comptes de l'établissement de droit public de la Confédération «compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG)»	DFI
Dispositions d'exécution relatives à la modification de la loi sur les stupéfiants (médicaments à base de cannabis)	DFI
Modification de l'article 117 alinéa 1 de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA)	DFI
Modification de l'ordonnance Covid-19-culture	DFI
Modification de l'ordonnance 3 COVID-19	DFI
Mesures de lutte contre le coronavirus : modification de l'ordonnance COVID-19 situation particulière	DFI
Loi fédérale sur les brevets d'invention (Loi sur les brevets, LBI)	DFJP
Révision de l'ordonnance sur le registre foncier. Numéro AVS et recherche d'immeubles sur tout le pays	DFJP
Approbation et mise en œuvre du règlement (UE) 2020/493 relatif au système « Faux documents et documents authentiques en ligne » (FADO) et modification de la loi fédérale du 13 juin 2008 sur les systèmes d'information de police de la Confédération (Développement de l'acquis de Schengen)	DFJP
Loi fédérale sur la plateforme de communication électronique dans le domaine judiciaire (LPCJ)	DFJP

Titre	Organe consultant
Modifications d'ordonnances liées à la reprise des règlements (UE) 2018/1860, 2018/1861 et 2018/1862 (développements de l'acquis de Schengen) et à la modification de la LDEA visant à instaurer une statistique complète sur les retours	DFJP
Prolongation de l'ordonnance COVID-19 asile	DFJP
Dispositions d'exécution relatives à l'utilisation du système d'entrée et de sortie (développements de l'acquis de Schengen)	DFJP
Modification de l'ordonnance sur le registre du commerce	DFJP
Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence dans les domaines des mine-raï et métaux provenant de zones de conflit et du travail des enfants (ODiTr)	DFJP
Modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration : test de dépistage du COVID-19 en cas de renvoi ou d'expulsion	DFJP
Ordonnance sur les précurseurs de substances explosibles	DFJP
Approbation et mise en œuvre des échanges de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise des règlements (UE) 2021/1150 et (UE) 2021/1152 en ce qui concerne l'établissement des conditions d'accès aux autres systèmes d'information de l'UE aux fins du système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) (développements de l'acquis de Schengen)	DFJP
Approbation et mise en œuvre des échanges de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise des règlements (UE) 2021/1133 et (UE) 2021/1134 réformant le système d'information sur les visas et établissant les conditions d'accès aux autres systèmes d'information de l'UE aux fins du VIS (développements de l'acquis de Schengen) et à la modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI)	DFJP
Approbation de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2021/1148 établissant, dans le cadre du Fonds pour la gestion intégrée des frontières, l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas (développements de l'acquis de Schengen)	DFJP
Nouveau système de financement de l'asile ; attestations des compétences linguistiques axées sur le contexte suisse dans le cadre des procédures relevant du droit des étrangers et du droit de la nationalité	DFJP
Mise en vigueur partielle de la loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme ; ordonnance sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)	DFJP
Révision du code civil (Mesures de lutte contre les mariages avec un mineur)	DFJP
Révision totale de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur la protection des données (OLPD)	DFJP
Adaptation et prolongation de l'ordonnance Covid-19 justice et droit procédural	DFJP
Modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration : facilités en matière d'admission pour les étrangers diplômés d'une université ou d'une haute école suisse	DFJP
Consultation concernant le Guide de planification pour l'extraction de roches et de terres destinées à la production de ciment	DTAP

Annexe II : Conférences des directeurs cantonaux

Conférences nationales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2021)

Nom	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Directrice SAS	Membre
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	Directeur ICS	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDA)	Directeur IAF	Membre du comité
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Directrice SAS	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	Directeur FIN	Membre du comité
Fondation ch pour la collaboration confédérale	Chancelière d'Etat	Membre du comité directeur
Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)	Directeur ICS	Membre
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	Directeur SJ	Membre
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile (CG MPS)	Directeur SJ	Membre du comité
Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP)	Directeur IAF	Membre
Conférence tripartite (CT)	Directeur AEC	Président
Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	Directeur EE	Membre
Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Directeur EE	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEn)	Directeur EE	Membre
Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM)	Directeur FIN	Membre
Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	Directeur AEC	Vice-président
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	Directeur AEC	Membre du comité
Conférence des chanceliers d'Etat	Chancelière d'Etat	Membre

Conférences régionales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2021)

Nom	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF)	Directeur FIN	Président
Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)	Directeur FIN	Président
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	Directeur ICS	Président
Comité gouvernemental HES-SO	Directeur EE	Président jusqu'au 01.07.2021, Membre du comité
Région capitale suisse	Directeur EE	Membre du comité
Conférence latine des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP)	Directeur SJ	Membre
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK)	Directeur ICS	Membre
Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	Directeur SJ	Membre
Conférence des chefs des départements militaires de Suisse romande	Directeur SJ	Membre
Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	Directeur EE	Membre
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Directeur EE	Membre
Conseil des pouvoirs publics EOSH	Directeur EE	Membre
Greater Geneva Berne Area (GGBa)	Directeur EE	Membre
Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	Directrice SAS	Membre
Conférence latine des chefs des départements compétents en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Directrice SAS	Membre
Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)	Directeur AEC	Président
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	Directeur AEC	Président depuis 20.04.2021
Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique	Directeur FIN	Membre
Conférence latine des chanceliers d'Etat	Chancelière d'Etat	Membre

Annexe III : Présidences et vice-présidences

Présidences et vice-présidences assumées par des cadres de l'administration cantonale (état au 31.12.2021)

Direction	Responsable	Fonction	Organe
DICS	Secrétaire général	Président	Commission des secrétaires généraux (CSG) de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
DICS	Secrétaire général	Président	Conférence des secrétaires généraux (CSG) de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)
DICS	Secrétaire général	Président	Commission consultative des associations partenaires (COPAR) de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)
DICS	Secrétaire général	Vice-président	Conférence suisse des secrétaires généraux des départements cantonaux de l'instruction publique (CSSG)
DICS	Chef S2	Président	Commission des maturités spécialisées (CMS) de la CIIP
DICS	Chef S2	Président	Commission des coopérations multilatérales et européennes (CME) de la CIIP
DICS	Chef S2	Vice-président	Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG)
DICS	Chef SSpo	Président	Conférence romande et tessinoise du sport (CRTS : partie romande de la Conférence des répondants cantonaux du sport, CRCS : conférence spécialisée de la CDIP)
DICS	Chef SSF	Président	Conférence intercantonale des bourses d'études (CIBE ; conférence spécialisée de la CDIP)
DICS	Chef SeCu	Vice-président	Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles CDAC
DICS	Chef SeCu	Président	CORODIS (Commission romande de diffusion des spectacles)
DICS	Rectrice Université	Présidente	Chambre des Hautes Ecoles Universitaires de swissuniversities
DICS	Chef SBC	Président	Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments CSCM
DSJ	Chef SPoMi	Président	Conférence des chefs des services cantonaux de migration de la Suisse latine
DSJ	Chef gendarmerie Pol	Président	Groupe de travail intercantonal GITANA
DSJ	Directeur OCN	Vice-Président	Association des services de la navigation (asn)
DSJ	Chef secteur Passeports suisses-biométrie (SPoMi)	Vice-Président	Association des services cantonaux des passeports (ASCP)
DSJ	Commandant Pol	Président	CODIR CIFPol
DSJ	Chef Gendarmerie	Président	Collaboration police cantonale - polices communales
DSJ	Chef gendarmerie Pol	Président	EM GIRO
DSJ	Chef des Services généraux	Président	Commission logistique de la Conférence latine des Commandants de police cantonale
DIAF	Conseiller scientifique SAgri	Président	Organisme intercantonal de certification (OIC)
DIAF	Collaborateur technique diplômé	Président	Association suisse pour le développement rural suissemelio
DEE	Chef SFP	Président	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
DSAS	Cheffe adjointe SASoc	Présidente	Coordinateurs asile de la Région Romande (Région 1)
DSAS	Chef SASoc	Vice-président	Comité de l'ARTIAS (Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale)

Direction	Responsable	Fonction	Organe
DSAS	Chef SASoc	Président	Du GRAS (Groupement des Chef-fes de services des Affaires sociales des cantons romands, de Berne et du Tessin)
DSAS	Chef SEJ	Président	Conférence Latine de la promotion et de la protection de la jeunesse (CLPPJ)
DSAS	Cheffe du Service dentaire scolaire	Vice-Présidente	Conférence suisse des responsables des cliniques dentaires scolaires
DSAS	Médecin dentiste cantonal	Vice-Président	Conférence suisse des responsables des cliniques dentaires scolaires
DAEC	Chef du Service de l'environnement	Président	Conférence romande des responsables de la protection de l'environnement (CREPE)
DAEC	Chef du Service de l'environnement	Président	Agenda 21 pour l'eau
DAEC	Cheffe du Service des constructions et de l'aménagement	Présidente	Conférence Suisse des Aménagistes Cantonaux (COSAC)
DAEC	Ingénieur cantonal	Président	Conférence des ingénieurs cantonaux (CIC)

Annexe IV : Conventions intercantionales

Convention intercantionales en cours d'élaboration, de négociation ou de ratification (état au 31.12.2021)

	Convention (titre provisoire)	Date probable d'entrée en vigueur	Cantons concernés	Direction compétente	Conférence des directeurs cantonaux concernée	Etat
1	Accord intercantonal universitaire (révision totale)	2021	Tous les cantons	DICS	CDIP	En cours de ratification
2	Convention romande sur les jeux d'argent (CORJA)	01.01.2021	Cantons romands	DSJ/DFIN	-	En cours de ratification
3	Concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA)	01.01.2021	Cantons	DSJ/DFIN	-	En cours de ratification
4	Concordat sur la pêche dans le lac de Neuchâtel	2022	FR, NE, VD	DIAF		En cours de modification
5	Convention intercantonale sur les contributions des cantons aux hôpitaux relative au financement de la formation médicale postgrade et sur la compensation des charges (CFFP)	01.01.2021	Tous les cantons	DSAS	CDS	Loi d'adhésion et message en cours de préparation
6	Convention intercantonale CARA sur le dossier électronique du patient	2021	FR-VD-GE-VS-JU	DSAS	-	En cours d'élaboration
7	Convention intercantonale sur la collaboration des forces sanitaires en cas d'évènement extraordinaire	01.01.2020	Tous les cantons romands	DSAS	CLASS	En cours d'élaboration
8	Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS) - Modification	01.01.2020	Tous	DSAS	CDAS	
9	Convention réglant l'engagement et l'exploitation d'un poste médical avancé	01.01.2020	VD, FR	DSAS	-	En cours de ratification
10	Convention réglant l'engagement et l'exploitation d'un poste médical avancé	01.01.2020	VD, FR et Montagny	DSAS	-	En cours de ratification
11	Convention sur le service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (Convention SIERA)	01.01.2019	GE, VD, FR	DAEC	-	Loi du 8.11.18 sur l'adhésion du canton de Fribourg à la convention intercantonale sur le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier SIERA
12	Révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics	2022	Tous les cantons	DAEC	DTAP	Adoption le 15 novembre 2019 par l'Autorité intercantonale pour les marchés publics (AiMp)
13	Convention de collaboration pour le développement et la gestion du logiciel Boussole21	22.03.2021	VD, VS, FR	DAEC	DTAP	Signée le 22.03.21
14	Accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH)	2023	Tous les cantons	DICS	CDIP	Procédure de consultation terminée

Annexe V : Activités du Secteur des relations extérieures

Relation avec la Berne fédérale

- > Organiser le lien et les rencontres entre le Conseil d'Etat et la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales ;
- > Organiser des contacts entre le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral ;
- > Organiser des contacts, dont les rencontres annuelles, entre le Conseil d'Etat et les hauts cadres de l'administration fédérale ;
- > Effectuer un travail de veille et intervenir au besoin dans les dossiers prioritaires et transversaux de la Confédération, à la demande des Directions concernées (objets soumis aux Chambres fédérales) ;
- > Coordonner, au sein de l'administration cantonale, les consultations de la Confédération et d'autres instances externes (CdC, Parlement fédéral).

Coopération gouvernementale et intercantonale

- > Coordonner les relations du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale avec la Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC) et la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) ;
- > Coordonner, du point de vue du contenu, la préparation des rencontres du Conseil d'Etat avec les gouvernements des cantons limitrophes (NE, VD, BE) et d'autres cantons ;
- > Coordonner la participation du canton de Fribourg à la Région capitale suisse (RCS) ;
- > Préparer et coordonner le dossier « Fondation pour la collaboration confédérale – Fondation ch » pour la Chancellerie d'Etat qui siège au comité de cette fondation.

Coopération internationale – Union européenne

- > Coordonner la mise en œuvre des bilatérales et du dossier de l'intégration européenne dans le canton de Fribourg et évaluer leur impact ;
- > Organiser, sous mandat du chef de la DSJ, la représentation du canton de Fribourg à l'Assemblée des régions d'Europe ;
- > Participer à l'accueil de délégations étrangères et d'ambassadeurs/consuls ;
- > Assurer la mise en œuvre de l'accord de coopération économique et d'innovation avec la Région Grand Est ;
- > Contribuer, avec la Direction de l'économie et de l'emploi, à la participation du canton de Fribourg au programme Interreg V.

Tâches spéciales

- > Liens avec la Commission des Affaires extérieures du Grand Conseil ;
- > Accompagnement et formation continue des directions sur les thématiques liées aux Relations extérieures.